



Compte rendu de la séance du vendredi 02 octobre 2020

Présents : Rachel BOSSWINGEL, Denis BUECHER, Olivier EGGENSPIELER, Muriel FIGENWALD, David FINK, François JACQUOT, Yannick PANDIN, Aline SZATKOWSKI, Thomas WALTER, Laurent WIEST

Absents :

Excusés :

Procuration : Stéphanie ANFOSSI par David FINK, Sylvie BENTZINGER par Laurent WIEST, Frédéric FAUVEL par Olivier EGGENSPIELER, Samuel GISSINGER par François JACQUOT, Sylvie NATIVEL par Rachel BOSSWINGEL

Secrétaire(s) de la séance : Yannick PANDIN

Ordre du jour:

1. Règlement intérieur du Conseil Municipal
2. Repas des aînés 2020
3. Décision modificative - BP forêt
4. Décision modificative - BP commune
5. Divers
 1. Inauguration du contournement RD419
 2. Règlementation de la circulation des véhicules sur les chemins ruraux
 3. Foyer communal - appel à idées

Délibérations du conseil:

Le compte rendu de la séance du 04 septembre 2020 n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal, et est adopté à l'unanimité des membres présents.

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL (2020 10 01)

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

M. le Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

le conseil municipal décide d'adopter le règlement intérieur ci-annexé.

REPAS DES AINES 2020 (2020 10 02)



République française
DEPARTEMENT du HAUT-RHIN
COMMUNE DE BALLERSDORF

Monsieur le Maire rappelle que le traditionnel repas des aînés est prévu dimanche 29 novembre 2020.

Considérant la situation sanitaire actuelle liée à l'épidémie de COVID 19, discussion s'engage quand au maintien du repas.

Après un tour de table, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés

- d'annuler le repas du 29 novembre 2020,
- d'offrir à chaque personne de plus de 70 ans domiciliée à Ballersdorf, un chèque cadeau d'un montant de 20 €, utilisable chez traiteur Kuttler qui passe chaque mercredi dans le village.

DECISION MODIFICATIVE BP FORET 2020 (2020 10 03)

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante au BP 2020 :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
61524	Entretien bois et forêts	70455.14	
002	Résultat de fonctionnement reporté		70455.14
TOTAL :		70455.14	70455.14
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		70455.14	70455.14

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
approuve la décision modificative au BP forêt 2020.

DECISION MODIFICATIVE - BP COMMUNE 2020 (2020 100)

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante au BP 2020 :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2188 - 15	Autres immobilisations corporelles	3800.00	
2313 - 11	Constructions	-3800.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
approuve la décision modificative au BP commune 2020.



République française
DEPARTEMENT du HAUT-RHIN
COMMUNE DE BALLERSDORF

DIVERS

- Inauguration du contournement routier : samedi 31 octobre 2020 à 10h. Montage du chapiteau vendredi 30 octobre à 8h30.

- L'accès vers Dannemarie sera fermé du 19 au 31 octobre 2020.

- Les panneaux de réglementation de la circulation des véhicules sur les chemins forestiers vont être mis en place. Monsieur Thomas WALTER interpelle le conseil sur la difficulté de faire respecter cette réglementation. Il évoque notamment la fête organisée dans la forêt la semaine dernière à laquelle plusieurs dizaines de véhicules étaient présentes.

- Foyer communal : les travaux avancent. Les murs des façades extérieures ont été montés. Un appel à idée va être fait pour trouver un nom au nouveau bâtiment dans le bulletin communal/

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à 21h00.

Délibéré en séance, les jours et an susdits